

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 24 Mai 2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2011

Assemblée générale

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Société Générale s'est tenue le 24 mai 2011 à Paris Expo - Espace Grande Arche, à la Défense, sous la présidence de M. Frédéric Oudéa.

Le quorum s'est établi à 60,49% contre 50,988 % en 2010 :

- 931 actionnaires étaient présents à l'Assemblée Générale.
- 1.704 actionnaires étaient représentés
- 8.191 actionnaires ont voté par correspondance
- 16.520 actionnaires, représentant moins de 4% du capital, ont donné pouvoir au Président.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'année 2010 ont été approuvés
- 3 administrateurs ont été renouvelés pour 4 ans : Messieurs Frédéric Oudéa, Anthony Wyand et Jean-Martin Folz.
- 2 nouveaux administrateurs ont été nommés pour 4 ans : Mesdames Kyra Hazou et Ana Maria Llopis Rivas.

L'Assemblée générale a également décidé d'attribuer un dividende de 1,75 euro par action au titre de l'exercice 2010 et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions nouvelles Société Générale :

- Le dividende sera détaché le 31 mai 2011 et sera mis en paiement à compter du 24 juin 2011.
- L'option pour le paiement du dividende devra être exercée du 31 mai au 15 juin 2011 inclus. A défaut, le dividende sera payé uniquement en numéraire. L'option portera sur la totalité du dividende et l'arrondi se fera, au choix de l'actionnaire, à l'unité supérieure ou inférieure.
- Le prix d'émission des actions qui seront remises en paiement du dividende est de 37,18 euros.

Le résultat des votes est détaillé en annexe.

Conseil d'administration

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a renommé M. Frédéric Oudéa, Président-Directeur général et M. Anthony Wyand, Vice-président, pour la durée de leur mandat d'administrateur. MM. Séverin Cabannes, Jean-François Sammarcelli et Bernardo Sanchez Incera, sur proposition de M. Oudéa, ont été renommés Directeurs généraux délégués pour cette même durée.

Les statuts ne prévoient pas de limitation particulière aux pouvoirs du Directeur général et des Directeurs généraux délégués. Les pouvoirs du Vice-président sont définis par le règlement intérieur du Conseil d'administration. MM. Oudéa, Cabannes, Sammarcelli, Sanchez Incera et Wyand exerceront leur mandat dans le respect des lois et règlements, du règlement intérieur du Conseil d'administration et de la charte de l'administrateur.

Les modalités de rémunération de MM. Oudéa, Cabannes, Sammarcelli et Sanchez Incera, telles que définies par le Conseil d'administration du 7 mars 2011, ont été reconduites. M. Wyand perçoit uniquement des jetons de présence dont les modalités de répartition inchangées sont fixées par le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Les « engagements retraites » pour MM. Cabannes, Sammarcelli et Sanchez Incera ne sont pas modifiés. Le Président-Directeur général ne bénéficie d'aucune indemnité de départ ; il reste soumis à une clause de non-concurrence, dont la durée, sur proposition du Comité des rémunérations, a été fixée à 18 mois par le Conseil d'administration.

Avertissement :

L'option de recevoir le dividende au titre de l'exercice 2010 en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant en Australie, Canada et Japon, ainsi que dans tous pays pour lesquels une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être La banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Ses 157 000 collaborateurs*, présents dans 85 pays, accompagnent au quotidien plus de 33 millions de clients dans le monde entier. Les équipes Société Générale proposent conseils et services aux particuliers, aux entreprises et aux institutionnels dans trois principaux métiers :

- la banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama
- la banque de détail à l'international présente en Europe centrale & orientale et Russie, dans le Bassin méditerranéen, en Afrique sub-saharienne, en Asie et en Outre-Mer
- la banque de financement et d'investissement avec son expertise globale en banque d'investissement, financements et activités de marché.

Société Générale est également un acteur significatif dans les métiers de services financiers spécialisés, d'assurances, de banque privée, de gestion d'actifs et des services aux investisseurs.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI. www.societegenerale.com

* incluant les collaborateurs de la Société Marseillaise de Crédit acquise en septembre 2010 par Crédit du Nord

SERVICE DE PRESSE

LAETITIA MAUREL
+33(0)1 42 13 88 68
Laetitia.A.maurel@socgen.com
ASTRID BRUNINI
+33(0)1 42 13 68 71
Astrid.brunini@socgen.com

HELENE MAZIER
+33(0)1 58 98 72 74
Helene.mazier@socgen.com
LAURA SCHALK
+33(0)1 42 14 52 86
Laura.schalk@socgen.com

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

COMM/PRS
758886 PARIS CEDEX 18
SOCIETEGENERALE.COM

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 933 027 038.75 EUR
552 120 222 RCS PARIS

Résultat des votes

	Objet	Pour en %	Contre en %	Abstention en %
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2010.	96,82	0,41	2,77
2	Affectation des résultats 2010. Fixation du dividende et de sa date de mise en paiement.	99,10	0,73	0,17
3	Option pour le paiement du dividende en actions nouvelles.	98,61	1,22	0,17
4	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010.	99,37	0,50	0,13
5	Renouvellement de M. Frédéric Oudéa en qualité d'Administrateur.	83,91	15,52	0,57
6	Renouvellement de M. Anthony Wyand en qualité d'Administrateur.	94,01	5,52	0,47
7	Renouvellement de M. Jean-Martin Folz en qualité d'Administrateur.	85,36	3,86	10,78
8	Nomination de Mme Kyra Hazou en qualité d'Administrateur.	98,41	1,05	0,54
9	Nomination de Mme Ana Maria Llopis Rivas en qualité d'Administrateur.	98,34	1,12	0,54
10	Augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence.	80,64	8,58	10,78
11	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	97,14	2,73	0,13
12	Pouvoirs.	99,47	0,43	0,10